snes

CSE du 11 avril 2019

Déclaration du SNES-FSU

Bonjour à toutes et à tous,

Notre déclaration vient en complément de celle qui sera faite par la FSU relative notamment au dialogue social et aux bobards de toutes provenances.

Nous voudrions en profiter pour poser quelques questions :

- pouvez-vous nous donner la liste des académies concernées par l'expérimentation d'une demiheure d'« éloquence » en Troisième ?
- nous sommes toujours en attente du cadrage de l'épreuve anticipée de Français en Première.
- les textes sur les aménagements d'examens ont été retirés de l'ordre du jour. Pouvez-nous nous en donner la raison ?

Par ailleurs, l'école inclusive au quotidien est un défi pour l'institution, il ne faudrait pas qu'elle devienne un fardeau pour les personnels. Nous demandons que soit discutée, préparée et évaluée la mise en place des Unité d'enseignement dans les collèges, et qu'elle ne soit pas prétexte à suppression de moyens dans les ITEP et les IME.

Tout en rappelant que la qualité du service public, et donc ici de l'inclusion, dépend en très grande partie des conditions de travail des personnels. Les CHSCT académiques doivent être saisis pour accompagner la discussion, la préparation et l'évaluation de la mise en place des unités d'enseignements dans les collèges.

De manière plus générale, le SNES, avec la FSU a rappelé en CHSCT ministériel l'ensemble des risques psycho-sociaux découlant des réformes, des méthodes employées et de leur rythme. La marche forcée des réformes du lycée et du baccalauréat provoque d'ores et déjà dans les lycées et les rectorats nombre de tensions. La nouvelle organisation des enseignements impacte considérablement les conditions d'exercice des personnels. Le CHSCTMEN a adopté les avis suivants :

Avis n°1 : le CHSCT-MEN a déjà alerté à plusieurs reprises et demandé à être consulté en amont des réformes du lycée général et du baccalauréat. Le CHSCT-MEN demande qu'une véritable prévention primaire soit mise en oeuvre avant toute réforme.

Avis n°2 : au vu de l'exposé présenté ce jour en séance plénière de l'instance, le CHSCT-MEN constate que les réformes du lycée général et du baccalauréat entrainent déjà une augmentation considérable des risques psychosociaux.

En conséquence, le CHSCT-MEN demande l'abandon de cette réforme.

Quelle réponse le ministère entend-il donner ?